



Remiremont

Mairie de Remiremont

1, place Christian Poncelet
BP 30107
88204 REMIREMONT Cedex
Tél. : 03 29 62 42 17
mairie@remiremont.fr
www.remiremont.fr

Conseil Municipal de la Ville de REMIREMONT

Procès-Verbal de Séance du Conseil Municipal

Séance du **vendredi 19 mars 2021** à 20 h 30

Présidence : M. Jean-Benoît TISSERAND, Maire

Étaient présents :

M^{me} Joceline PORTÉ, M. Roger BOURCELOT, M^{me} Brigitte CHARLES, M. Bruno HAILLANT, M^{me} Anne-Marie DULUCQ, M. Philippe CLOCHÉ, M^{me} Danièle FISCHER, M. Frédéric SIMON, M^{me} Yveline LE MAREC, M^{me} Geneviève PY, M^{me} Danielle WAGNER, M. Joël ROBICHON, M. Bernard CREUSOT, M. Jean-Claude HUTTER, M. Florent POIROT, M^{me} Mauricette MAROTEL, M^{me} Christine VIOT, M^{me} Josée GAUTHIER, M^{me} Danielle HANTZ, M. Guénoles SPATZ, M. Daniel N'DAO, M. Jean HINGRAY, M. Romain MILLOTTE, M. Marwan CHOFFEL, M^{me} Christelle ROGGERO et M. Jean-François HOLVEC.

Procurations :

Myriam BONTAN à Joceline PORTÉ
Rétiba DJILLALI-AISSA à Christine VIOT

Secrétaire de Séance : M. Marwan CHOFFEL

Assistaient à la séance :

M^{me} Isabelle SCHILD, Directrice Générale des Services,
M^{me} Andrée-Anne RAVET, Chef de Pôle « Technique et Cadre de Vie »,
M. Mickaël GÉRARD, Chef de Pôle « Administration Générale et Affaires Juridiques »,
M. Xavier BATTISTELLA, Chef de Pôle « Animation et Vie Associative »,
M^{me} Nathalie PERARDOT-VALENTIN, Chef de Pôle « Ressources ».

Il est 20 h 30, Monsieur Jean-Benoît TISSERAND, Maire, ouvre la séance et demande à Monsieur Marwan CHOFFEL, *Secrétaire de Séance*, de procéder à l'appel.

L'effectif est donc de 27 membres présents + 2 procurations

1. *Institution et vie politique - Communications - Remerciements - Comptes-rendus*
Le Conseil prend acte des communications de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire cède ensuite la parole à Messieurs OUDOT et DUVAL, *représentants de l'O.N.F.* afin qu'ils détaillent au Conseil Municipal les grandes lignes du plan de reboisement 2021-2022.

A l'issue de cet exposé, Monsieur le Maire propose à ses collègues de poursuivre l'examen de l'ordre du jour en commençant par leur présenter les grandes orientations budgétaires pour 2021.

2. Finances - Débat d'Orientations Budgétaires 2021

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, prend acte de celui-ci. Après discussion, il le charge d'établir le Budget Primitif de l'Exercice 2021 à soumettre au vote de l'Assemblée sur la base des orientations présentées.

3. Institution et vie politique - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Urbain - Compte-rendu

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

4. Institution et vie politique - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Commercial et Artisanal - Compte-rendu

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

5. Institution et vie politique - Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal - Administration Générale - Compte-rendu

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

6. Institution et vie politique - SDANC - Demandes d'adhésions aux compétences à la carte n°1 'réhabilitation' et à la carte n°2 'entretien'

Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable aux demandes d'adhésions formulées.

7. Réglementation et gestion du domaine - Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières - Année 2020

Le Conseil, prend acte du bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la Commune pour l'Exercice 2020.

8. Finances - Dégâts au bien public - Règlement de dommages - Autorisation de recettes

Le Conseil, à l'unanimité, autorise la Trésorerie Principale de REMIREMONT à procéder au recouvrement des sommes dues à la Ville.

9. Finances - Musées municipaux - Acquisition d'un humidificateur - Demande de subvention 2021 auprès de la DRAC

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition d'un humidificateur pour l'antichambre située à l'étage du Musée Charles Friry. Il constate que le coût en est estimé à 1 899 € H.T. et sollicite pour en assurer le financement, une subvention de 949,50 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (D.R.A.C.). Enfin il arrête le plan de financement prévisionnel.

10. Finances - Musées municipaux - Acquisition de stores - Demande de subvention 2021 auprès de la DRAC

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition de stores occultants pour la salle d'exposition temporaire du Musée Charles de Bruyères. Il constate que le coût en est estimé à 2 159 € H.T. et sollicite pour en assurer le financement, une subvention de 1 079,50 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (D.R.A.C.). Enfin, il arrête le plan de financement prévisionnel.

11. Réglementation et gestion du domaine - Forêt Communale - Programme de travaux - Exercice 2021

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme de travaux 2021 présenté par l'O.N.F. de REMIREMONT pour les travaux à réaliser dans la forêt communale. Il décide d'inscrire au Budget 2021 (Service de la Forêt Communale) la somme de 82 581,00 € H.T. Il autorise la transmission des documents correspondants à l'ONF, après modifications arrêtées conjointement, et donne délégation à Monsieur le Maire pour la signature des devis et convention relatifs au programme à hauteur du montant inscrit au Budget.

12. Réglementation et gestion du domaine - Forêt Communale - État d'assiette 2021
Le Conseil, à l'unanimité, demande à l'Office National des Forêts d'asseoir les coupes en 2021 pour un volume global de 11 532 m³.
13. Réglementation et gestion du domaine - Forêt Communale de Remiremont - Mise à disposition gratuite de grumes au profit du Lycée MALRAUX et partenariat
Le Conseil, à l'unanimité, accorde la cession gratuite au profit du Lycée Polyvalent Régional André MALRAUX du volume de bois demandé et charge les Services de l'O.N.F., Agence de REMIREMONT, en liaison avec le Lycée, de la mise à disposition des bois ainsi cédés. Il valide par ailleurs le principe d'une convention de partenariat relative à la réalisation par le Lycée d'éléments de mobilier urbain en bois.
14. Réglementation et gestion du domaine - Tarifs des baux de chasse en forêt communale
Le Conseil, à l'unanimité, approuve la passation d'un avenant réduisant le montant des droits de chasse du lot n°2 à 1 413,39 €/an à compter de la saison 2021/2022. Il fixe le montant du loyer à 456,57 €/an pour le lot n°1 et dit que ces montants ne feront plus l'objet de révision. Enfin, il autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants.
15. Finances - Tarifs des Halles le Volontaire - Exposants Temporaires
Le Conseil, à l'unanimité, fixe les tarifs d'occupation des Halles le Volontaire.
16. Finances - Facturation de clés complémentaires à destination des associations utilisatrices de structures municipales
Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire recette des montants dus pour la fourniture de clés complémentaires et le cas échéant à rembourser le montant payé à la restitution de ces clés uniquement, le jeu initial étant et restant gratuit.
17. Finances - Budget - Demandes de subventions 2021 D.E.T.R-D.S.I.L - Additif
Le Conseil, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel concernant les travaux d'amélioration de la vidéoprotection urbaine pour un montant prévisionnel de 89 510 € TTC. Il sollicite une subvention auprès de l'État au titre de la D.E.T.R 2021 d'un montant total de 24 676 € et auprès du Département d'un montant de 12 681 €.
18. Finances - Répartition des charges de fonctionnement des écoles primaires - année scolaire 2020/2021
Le Conseil, à l'unanimité, fixe au titre de l'année scolaire 2020/2021 à la somme de 102,74 € par élève, la contribution aux charges de fonctionnement des Écoles Publiques. Il prend acte que la participation annuelle ainsi déterminée fera, chaque année, l'objet d'un réajustement selon les dépenses réelles de l'année précédente et de l'effectif au 1^{er} janvier de l'année et confirme ses précédentes délibérations tant en ce qui concerne le mode de calcul que les engagements pris en compte.
19. Institution et vie politique - Établissements scolaires maternels et élémentaires : Organisation du Temps Scolaire - Reconduction
Le Conseil, à l'unanimité, valide la reconduction de l'organisation du temps scolaire actuellement en vigueur dans les établissements scolaires du 1^{er} degré de la Ville de REMIREMONT et autorise le Maire à en aviser la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Vosges.
20. Personnel territorial - Convention avec le Centre de Gestion des Vosges pour la mise en place et la gestion du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, et d'agissements sexistes
Le Conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'offre du Centre de Gestion des Vosges pour un coût annuel de 500 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.
21. Personnel territorial - Prestations sociales
Le Conseil, à l'unanimité, autorise le versement d'une allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans et valide le nouveau tarif.

22. *Personnel territorial - Tableau des effectifs - Emplois saisonniers*

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder, dans le cadre des effectifs définis et par arrêté municipal, aux nominations des agents concernés selon les formes et conditions réglementaires à la date qu'il jugera opportune et en fonction des besoins arrêtés avec les services concernés.

23. *Personnel territorial - Tableau des effectifs - Refonte*

Le Conseil, à l'unanimité, arrête telles que présentées les modifications du tableau des effectifs du Personnel Municipal. Il autorise Monsieur le Maire à procéder, dans le cadre des effectifs prévus audit tableau modificatif et selon les formes et conditions réglementaires, à la nomination des agents concernés à la date qu'il jugera opportune.

Sans question diverse, la séance est levée à 23 h. 19.

A REMIREMONT, le 23 Mars 2021

Le Maire,
Jean-Benoît TISSERAND